Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	3243	3233	133	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1234	1231	69	25	50 %
			Masculin	2009	2002	64	25	50 %
			Total	**3243**	**3233**	**133**	**50**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	40	40	0	0	0 %
				Sans mention	914	914	1	0	0 %
				AB	1026	1026	12	7	14,3 %
				B	620	620	59	26	53,1 %
				TB	174	174	54	15	30,6 %
				TBF	7	7	5	1	2 %
				Total	**2781**	**2781**	**131**	**49**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	7	0	0	0 %
				Sans mention	165	165	0	0	0 %
				AB	116	116	0	0	0 %
				B	44	44	1	0	0 %
				TB	5	5	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**337**	**337**	**2**	**1**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	8	8	0	0	
				Sans mention	24	24	0	0	
				AB	35	35	0	0	
				B	28	28	0	0	
				Total	**95**	**95**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	13	12	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	2	1	0	0	
				TB	5	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**22**	**13**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	7	6	0	0	
				AB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	8	7	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2430	2430	111	45	90 %
			En réorientation	552	545	19	5	10 %
			Non scolarisés	177	175	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	29	29	0	0	0 %
			Autres	55	54	3	0	0 %
			Total	**3243**	**3233**	**133**	**50**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	603	603	37	16
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	540	540	18	6
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	505	505	51	15
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	224	224	5	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	184	184	4	0
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	91	91	5	1
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	87	87	3	1
			Autres doublettes	484	484	8	5
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	133	133	2	1
			Autres doublettes	182	182	0	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,2 %	22,2 %	28,2 %	32,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,9 %	19,9 %	13,7 %	12,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	18,6 %	18,6 %	38,9 %	30,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	8,2 %	8,2 %	3,8 %	10,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	6,8 %	6,8 %	3,1 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,3 %	3,3 %	3,8 %	2 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	3,2 %	3,2 %	2,3 %	2 %
		Autres doublettes	17,8 %	17,8 %	6,1 %	10,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université de Montpellier - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS option Kinésithérapie (31968)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	42,2 %	42,2 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	57,8 %	57,8 %	0 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale	Notes dans les Enseignements scientifiques ensemble commun (40%) et enseignements scientifiques spécialités (60%) - Bonus options scientifiques – Coeff. comp. scientifiques doublé par rapport aux comp. littéraires	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale	Notes dans les Enseignements littéraires de l'ensemble commun (60%) et enseignements littéraires de spécialités (40%). - Bonus si options littéraires.	Essentiel
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives	Notes de contrôle continu en EPS. Bonus pour l'option EPS.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s' investir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation. Capacité du candidat à se projeter dans la formation.	Projet de formation du candidat	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l’ EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d’une pièce justificative. Utilisez les modèles téléchargeables)	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	- Plus haut niveau de qualification ou d’engagement en secourisme / arbitrage / vie civique, citoyenne ou associative. - Plus haut niveau de qualification ou d’expérience d’ encadrement. (Pièces justificatives obligatoires pour questions 2 et 3. Utilisez les modèles téléchargeables)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

• Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
• Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
• Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
• Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
• Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle

examine le parcours post-bac et en particulier la validation d'ECTS dans le supérieur.
Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.
Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La vérification par la CEV des dossiers est **anonyme**.

La commission étudie différemment les candidatures dans le parcours STAPS et celles dans le **parcours STAPS option kiné** (compétences scientifiques coef 2 dans le calcul du score final).
La commission incite les candidats STAPS option kiné à conserver à minima une spécialité relevant des compétences scientifiques en terminale.
L'absence de justificatif à une des 3 questions d'autopositionnement (voir attestations types) ou une surestimation (différence entre le niveau coché et le contenu de l'attestation) entrainera la rétrogradation du score concerné à 0.
La commission est attentive aux compétences 3 afin que les étudiants qui souhaitent s'engager en STAPS option kiné disposent d' un véritable profil sportif.
Les lettres de motivation sont uniquement consultées à titre d'information, de ce fait elles sont facultatives.

Signature :
Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de Montpellier